

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0005550

70780

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 06515 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HANIF ASNAA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° M21-005550

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/04/2022	GS		270,00	Dr. Latifa HASSANI DAKKAKI Pneumologue Oued Oum Raia Hospital - Casablanca
28/04/2022	chale		G	Dr. Latifa HASSANI DAKKAKI Pneumologue Oued Oum Raia Hospital - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
  Lot. Hajj N° 103028 Casablanca Rue 6 N° 103028 Casablanca	28/04/2021	355,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

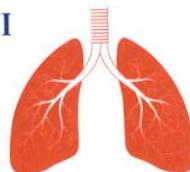
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement can ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Lamia HASSANI CHERKAOUI

Pneumo - Allergologue



Diplômée de la faculté de Médecine de l'université

Hassan II de Casablanca

Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd

Ancienne Résidente au service de pneumologue Hôpital 20 Août

Ancienne pneumologue au CDTMR Saâda à Hay Mohammadi

Ex. Déléguée du Ministère de la santé à la préfecture

d'Arrondissement Ain Chock

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme - Allergies Respiratoires - Tuberculose - Tests Cutanée

Pathologie du Sommeil - Sevrage Tabagique - Spécialiste

Mme Hanif Asmaa

الدكتورة لمياء حساني الشرقاوي

طبيبة اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى

خريجة جامعة الحسن الثاني للطب والصيدلة بالدارالبيضاء

طبيبة داخلية سابقا بالمستشفي الجامعي ابن رشد

طبيبة أمراض الجهاز التنفسى سابقا بمستشفي 20 غشت

طبيبة أمراض الجهاز التنفسى سابقا بمركز تشخيص داء السل

وأمراض التنفسية بالحي المحمدى

مندوبة وزارة الصحة سابقا بمعالمة مقاطعة عين الشق

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى - الضيقه - داء السل

ن التدخين - أمراض النوم

أيضا

14/04/2021

1) Macromax 500

Casablanca, 1c

½ cp/jour pendant 06 jours

2) Avaquin 500

01cp/jour pendant 07 jours

3) Omiz 20mg

01 gélule le matin à jeun pendant 07 jou

4) Predni 20 mg

03 cp à faire diluer dans un peu d'eau

Le matin après le petit déjeuner pendant 0

5) Zinaskin 45 mg ou équivalent

01 cp x2/jour pendant 10 jours

6) Cardioaspirine

01 cp/jour à midi pendant 10

7) D-Cure Forte Ampoule

01 ampoule/15 jours

8) Vita C1000 ou équivalent

01cp x2/jour pendant 10 jours

الدارالبيضاء، في

63,00

110,00

22,50

LOT N°:

UT. AV: 4200

PPV (DH):

ZINASKIN®

PPV 400H90

EXP 11/2023

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

A revoir dans 15 jours

Dr. Lamia HASSANI CHERKAOUI
Pneumologue - A
485, Bd Oued Oum Rabia
Tél: 0522 93 10 28

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023

حي الأنطة شارع أم الربيع أمام مختبر كريم لاب فوق وكالة البنك الشعبي الدارالبيضاء

485, Bd Oued Oum Rabia Oulfa au dessus de l'Agence de la Banque Populaire
en face du Laboratoire «KARIMLAB», Casablanca

05 22 69 24 21 / Urgences: 06 61 89 84 25 / hassani.lamia@yahoo.fr

Dr. Lamia HASSANI CHERKAOUI

Pneumo - Allergologue

Diplômée de la faculté de Médecine de l'université

Hassan II de Casablanca

Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd

Ancienne Résidante au service de pneumologue Hôpital 20 Août

Ancienne pneumologue au CDTMR Saâda à Hay Mohammadi

Ex. Déléguée du Ministère de la santé à la préfecture

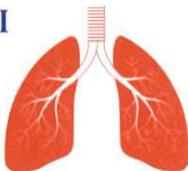
d'Arrondissement Ain Chock

Spécialiste des Maladies Respiratoires

28/04/2021

Asthme - Allergies Respiratoires - Tuberculose - Tests Cutanée

Pathologie du Sommeil - Sevrage Tabagique - Spirométrie



الدكتورة لمياء حسانى الشرقاوى

طبيبة اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى

خريجة جامعة الحسن الثاني للطب والصيدلة بالدارالبيضاء

طبيبة داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد

طبيبة أمراض الجهاز التنفسى سابقا بمستشفى 20 غشت

طبيبة أمراض الجهاز التنفسى سابقا بمركز تشخيص داء السل

والأمراض التنفسية بالجى المحمدى

مندوبة وزارة الصحة سابقا بعملية مقاطعة عين الشق

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى - الضيقية - داء السل

أمراض الحساسية - الإقلاع عن التدخين - أمراض النوم

Mme Hanif Asmaa

Casablanca, Le الدارالبيضاء، في

1) Multivitamines de Biofar

01 cp/jour pendant 20 jours

26.04

A revoir dans 01 mois



STE PHARMACIE HAMZA
Casablanca
Lot. 64
Haj Salih Rue 6 N° 3
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28



485، حي الألفة شارع أم الربيع أمام مختبر كريم لاب فوق وكالة البنك الشعبي الدارالبيضاء

485, Bd Oued Oum Rabii Oulfa au dessus de l'Agence de la Banque Populaire
en face du Laboratoire «KARIMLAB», Casablanca

05 22 69 24 21 / Urgences: 06 61 89 84 25 / hassani.lamia@yahoo.fr